

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

**OPTILAB : pour l'APTS, un moratoire est plus que jamais nécessaire**

---

Longueuil, le 28 septembre 2016 – L'APTS, l'organisation syndicale la plus représentative des technologistes médicales, constate avec consternation que le ministre Barrette a décidé de mettre le pied sur l'accélérateur avec son projet OPTILAB. « Il s'agit d'une bien mauvaise nouvelle qui aura des conséquences directes sur les services à la population et sur les régions. Comme d'habitude, M. Barrette fonce malgré les signaux d'alarme qui lui sont envoyés depuis les quatre coins du Québec par la population, les technologistes médicales, des médecins spécialistes et une cinquantaine de maires et de préfets. De plus, près de 20 000 personnes ont signé la pétition de l'APTS pour demander un moratoire sur ce projet. Cet aveuglement est consternant » s'indigne la présidente de l'APTS, Carolle Dubé.

Rappelons, par exemple, que le projet implique que les échantillons prélevés à Gaspé devront maintenant être analysés à Rimouski et ceux de Sept-Îles, à Chicoutimi. Distances parcourues : 385 km et 550 km respectivement. Pire encore, les échantillons prélevés au Nunavik, à la Baie-James et en Abitibi seront désormais analysés... au CUSM, à Montréal. « Nous n'avons pas du tout été rassurés par les informations que nous avons reçues aujourd'hui, ajoute Carolle Dubé. Nous n'avons obtenu aucune garantie que les échantillons seront transportés de manière sécuritaire. Les erreurs des transporteurs d'échantillons sont déjà fréquentes. Dans un établissement du Bas-Saint-Laurent, par exemple, nos membres ont récemment eu la surprise d'ouvrir une boîte de réfrigération qui contenait des poissons au lieu des échantillons attendus, s'enflamme la présidente. Le ministre semble oublier que, derrière les échantillons, il y a des humains très vulnérables, en attente d'un diagnostic de cancer par exemple. Ils ont le droit d'être rassurés. Plus que jamais, un moratoire est nécessaire. »

Pour mettre son projet en place, le ministre entend supprimer de 10 % à 20 % des postes de technologistes médicales. À Québec, ce sont 148 postes qui seront coupés, 20 en Mauricie et 49 en Estrie. « Comment peut-on prétendre offrir la même qualité de services en supprimant des postes? demande Carolle Dubé. Les technologistes médicales offrent des services essentiels à la population. Elles sont en interaction constante avec les médecins spécialistes, qui descendent parfois eux-mêmes dans les laboratoires pour demander des tests plus poussés. OPTILAB va carrément éliminer cette relation directe. »

Par ailleurs, la majeure partie du personnel de laboratoire va devoir changer d'employeur à nouveau. OPTILAB prévoit en effet de regrouper l'ensemble des technologistes médicales de la même grappe sous la supervision d'un même employeur. « Cette réforme de la gouvernance s'ajoute à la création récente des méga-établissements, qui a généré une désorganisation totale dans le réseau. Nos membres sont encore une fois bousculés, sans avoir été consultés au

préalable. M. Barrette doit s'asseoir avec nous pour aller chercher le pouls du terrain. Parce que pour le moment, il en est complètement déconnecté », conclut la présidente de l'APTS.

### **À propos de l'APTS**

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :  
Francis Boucher, conseiller en communication  
Téléphone : 514.609.2906 (cell.)